

Comité de Politique Monétaire

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°01/2026
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ DE POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BCEAO
TENUE LE 04 MARS 2026**

1. Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest a décidé, à l'issue de sa réunion tenue le 4 mars 2026, de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 mars 2026. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 3,25% à 3,00%, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal de 5,25% à 5,00%. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,0%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union.
2. La baisse des taux directeurs devrait contribuer à consolider l'assouplissement des conditions de financement de l'activité économique au sein de l'UEMOA.
3. Ces décisions résultent de l'analyse de la conjoncture internationale, de l'évolution des prix, de l'activité économique et de la situation extérieure de l'Union ainsi que des risques à court terme.
4. Les prix à la consommation ont poursuivi leur baisse au quatrième trimestre 2025, le taux d'inflation s'établissant à -0,8%, après -1,4% le trimestre précédent. Cette évolution s'explique principalement par le recul des prix des produits alimentaires, favorisé par une bonne disponibilité des produits vivriers locaux, et la diminution des coûts des principaux produits alimentaires importés. En perspective, le taux d'inflation devrait remonter progressivement à 1,4% en 2026 après un niveau nul sur l'ensemble de l'année 2025. Cependant, la résurgence des tensions géopolitiques et leurs effets potentiels pourraient induire une inflation plus élevée.
5. Le taux de croissance économique de l'Union en 2025 est ressorti à 6,7%, après 6,2% en 2024. Ce taux a bénéficié des résultats favorables de la campagne agricole et du secteur des services ainsi que de ceux des industries extractives et manufacturières. Les perspectives de croissance pour l'Union demeurent globalement favorables, avec une progression du PIB réel qui s'établirait à 6,4% en 2026. Cette évolution serait soutenue par une demande intérieure robuste et la bonne tenue des productions extractives et agricoles.
6. Les crédits à l'économie ont augmenté de 5,6% en 2025 après 4,5% en 2024.
7. Les échanges extérieurs de l'Union se sont améliorés au cours de la période récente, en lien avec la hausse des exportations des produits pétroliers, d'or et de cacao ainsi que la réduction des coûts des produits alimentaires et énergétiques importés. La mobilisation de ressources extérieures par les États membres a également renforcé cette tendance.
8. Le Comité de Politique Monétaire continuera d'accorder une vigilance particulière aux risques pesant sur l'évolution des prix. Il prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour assurer la stabilité monétaire et financière de l'Union.

Fait à Dakar, le 04 mars 2026

Le Président,

Jean-Claude Kassi BROU
